

BEAUVAU DE LA SÉCURITÉ

Le 25 JANVIER 2021, le Ministre de l'Intérieur recevait les organisations syndicales pour présenter la méthodologie qui sera utilisée pour ce Beauvau de la Sécurité.

À ce titre les secrétaires généraux des 10 organisations syndicales suivantes participeront aux groupes de travail :

- SNIPAT
- UNSA POLICE
- SNPPS
- SNAPATSI
- ALLIANCE
- UNITE SGP
- SCSI
- SYNERGIE
- SCPN
- SICP

ainsi que 7 représentants du Conseil Supérieur de la Fonction Militaire et 3 représentants des personnels civils de la gendarmerie.

Qu'est-ce que le Beauvau de la Sécurité ?
C'est une concertation entre les acteurs du gouvernement, les organisations syndicales, des parlementaires, des maires, des invités extérieurs voire internationaux...

**Le 1er février 2021,
le Premier ministre Jean CASTEX
lance ce Beauvau de la Sécurité.**

Un calendrier prévisionnel des tables rondes prévoit de se réunir tous les 15 jours, du 8 février au 17 mai 2021.



Thèmes des tables rondes :

- Rapport police/population
- Encadrement
- Formation (initiale et continue)
- Liens avec l'autorité judiciaire
- Maintien de l'ordre
- Caméras et captation vidéo
- Contrôle interne
- Conditions matérielles et de soutien.

Fin mai, devrait avoir lieu une multilatérale de conclusion avant que le cabinet et ses équipes élaborent une loi de programmation budgétaire avant la fin de l'année.

**LE SNIPAT FERA ENTENDRE LA VOIX DES PATS
EN PARTICIPANT À CES RÉUNIONS !**